

ANIMATION, ÉDUCATION POPULAIRE  
ET LIEN SOCIAL : DES MÉTIERS ET  
UNE UTILITÉ SOCIALE IRREMPLAÇABLES.  
AGISSONS POUR LA RECONNAISSANCE  
ET LA REVALORISATION  
DE NOS MÉTIERS!



**Voter pour Solidaires pour défendre les droits des salarié-es du secteur associatif et de l'animation !**

Vous recevez ce courrier car vous êtes salarié-e d'une association des branches ECLAT (ex Animation) ou Familles Rurales ou Pêches de loisir et êtes appelé-e à voter du 25 novembre au 9 décembre 2024. Vous élirez, dans chaque région, des représentant-es syndicaux issus-es des très petites associations et entreprises pour vous représenter en commissions paritaires régionales interprofessionnelles (regroupant représentants patronaux et des salarié-es). Ces élections aussi très importantes, car elles permettent aussi à l'Union Syndicale Solidaires, de pouvoir négocier au niveau national les conventions collectives de la branche Éclat, Famille Rurale et Pêches de loisir. ■ L'Union syndicale Solidaires, à travers les syndicats ASSO-Solidaires, Sud Santé Sociaux et Sud Culture Solidaires, s'investit au quotidien pour défendre et gagner plus de droits pour les salarié-es de ces branches, quel que soit leur métier. Ces élections constituent l'occasion de soutenir notre action qui lie défense quotidienne, transformation de la société et participation aux négociations de nos branches. ■ Vous recevrez une semaine avant le scrutin un courrier contenant le matériel de vote et pourrez voter soit par courrier soit par voie électronique (election-tpe.travail.gouv.fr).

**Éducation populaire, centres de loisirs, centres sociaux, régies de quartier, activités culturelles et d'éducation à l'environnement, artistiques ou scientifiques... L'ensemble de ces espaces de rencontres et des loisirs éducatifs sont des secteurs clés du lien social, de l'épanouissement et de l'émancipation.**

Nous sommes des centaines de milliers de salarié·es à agir au quotidien mais bien souvent rendu·es invisibles et avec des droits et statuts au rabais. Ces secteurs sont en crise profonde du fait d'un manque criant de reconnaissance. Si l'anima-

tion et ces secteurs sont des laboratoires du lien social et de l'émancipation, ils sont aussi trop souvent des laboratoires de précarité.

L'Union syndicale Solidaires, grâce à sa représentativité dans la branche Éclat (Animation) et dans d'autres branches, participe à l'information des salarié·es, à la formation à leurs droits, aux mobilisations et négociations de la Convention Collective.

**Ces élections dans les très petites associations sont l'occasion de donner du poids à l'Union syndicale Solidaires dans les secteurs de l'Animation de l'éducation populaire et du lien social :**

- Pour une revalorisation et une meilleure reconnaissance de l'ensemble des métiers des secteurs de l'animation et du développement social.
- Pour lutter contre la précarité et les temps partiels subis, pour des métiers reconnus et des contrats décents, «mettre fin au contrat d'engagement éducatif!»
- Pour une augmentation massive des salaires.
- Pour lutter contre la marchandisation du secteur.
- Pour de meilleures conditions de travail avec des temps de préparation dignes, la fin des dérogations aux taux d'encadrements et la fin des coupures multiples dans les journées de travail.
- Pour des espaces de loisirs inclusifs pour les enfants en situation de handicap avec des AESH qui interviennent dans les temps de loisirs.

Les métiers du lien doivent être les vrais métiers d'avenir!

La pédagogie demande qu'on s'en donne les moyens!

Animer, c'est faire vivre!

Même en centres de vacances ou de loisirs, le droit du travail ne doit pas être en vacances!

L'éducation populaire n'est pas une marchandise!

Des espaces éducatifs vraiment pour toutes et tous!

**Nous nous mobilisons pour que le secteur et les professionnel·les de l'animation et du développement social soient vraiment reconnus, autant par les employeurs que par les politiques publiques.**

**DU 25 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE**  
**VOTONS <sup>Union syndicale</sup> Solidaires !**

Contactez ou adhérez à Solidaires dans notre secteur :

**ASSO-Solidaires**  
[contact@syndicat-asso.fr](mailto:contact@syndicat-asso.fr)  
[syndicat-asso.fr](http://syndicat-asso.fr)

**Sud Santé Sociaux**  
[contact@sudsantesociaux.org](mailto:contact@sudsantesociaux.org)  
[sudsantesociaux.org](http://sudsantesociaux.org)

**Sud Culture Solidaires**  
[contact@sud-culture.org](mailto:contact@sud-culture.org)  
[sud-culture.org](http://sud-culture.org)